



Information Direction

le 3 septembre 2013 à 14h00

La Direction a convoqué les organisations syndicales afin de définir les modalités pour les heures supplémentaires obligatoires sur septembre :

- 5h-12h : Horaire obligatoire
- 12h-13h : Base volontariat

Le restaurant d'entreprise sera ouvert et les transports seront assurés, uniquement, pour la tranche d'horaire obligatoire.

Les salariés auront la possibilité d'inverser leur journée de travail obligatoire si le nombre de demandes n'impacte pas sur la production.

Les salariés de Garchizy auront la possibilité d'effectuer des heures supplémentaires sur la base du volontariat. Selon les effectifs, un moyen de transport sera mis à leur disposition.

La CGT a renouvelé sa position afin que les heures supplémentaires soient effectuées sur la base du volontariat.

En cas de modification des volumes et afin de supprimer le caractère obligatoire des heures supplémentaires, la Direction convoquera si besoin les organisations syndicales.

La CGT